

## ACTUALITÉ ET INACTUALITÉ DES BIBLIOTHÈQUES AU XXIE SIÈCLE

**Christophe Evans**

**Gallimard | *Le Débat***

**2012/3 - n° 170**  
**pages 63 à 69**

**ISSN 0246-2346**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-le-debat-2012-3-page-63.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Evans Christophe, « Actualité et inactualité des bibliothèques au XXIe siècle »,  
*Le Débat*, 2012/3 n° 170, p. 63-69. DOI : 10.3917/deba.170.0063  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Gallimard.

© Gallimard. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Christophe Evans

## Actualité et inactualité des bibliothèques au XXI<sup>e</sup> siècle

En France, la question des bibliothèques ne passionne pas les foules. À la différence du numérique, des industries culturelles ou même des librairies, on peut noter d'ailleurs que la lecture publique n'a pas été invitée dans la campagne présidentielle. Si les bibliothèques jouissent globalement d'une bonne image auprès des Français<sup>1</sup>, on ne compte dans les établissements municipaux que 15 % d'inscrits en moyenne parmi la population des villes desservies, selon les statistiques officielles. Longtemps délaissées, les bibliothèques françaises se sont pourtant développées au cours de la seconde moitié du xxe siècle, ce dont témoignent les nouveaux équipements implantés au cœur des grandes villes ou des campus universitaires. Ces institutions culturelles se trouvent toutefois confrontées aujourd'hui à des formes de concurrence difficiles à surmonter. «À quoi sert une bibliothèque quand l'information est partout?» demandait en effet récemment André-Pierre Syren, le président de l'Association des biblio-

thèques des grandes villes<sup>2</sup>. Le développement considérable des nouveaux moyens d'accès privés à l'information (Internet domestique, réseaux sociaux numériques, etc.) laisse planer la menace d'une obsolescence rapide des établissements traditionnels. «Je ne mets plus les pieds en bibliothèque», constatait pour sa part Michel Serres dans un entretien accordé à *Libération*, «quand j'ai un vers latin dans la tête, je tape quelques mots et tout arrive : le poème, l'*Énéide*, le livre IV<sup>3</sup>...» L'avenir des bibliothèques est incertain, soit; encore faut-il s'accorder sur le périmètre qui est assigné à cette institution et sur les fonctions qui lui sont dévolues.

1. En 2005, d'après une enquête réalisée par le Crédoc, 93 % des usagers considéraient encore les bibliothèques municipales utiles à tous, c'était aussi le cas de 75 % de ceux qui ne les fréquentaient pas.

2. Pascale Kremer, «Ma médiathèque mute», *Le Monde*, 21 janvier 2012.

3. Michel Serres, «Petite Poucette, la génération mutante», entretien réalisé par Pascal Nivellet, *Libération*, 3 septembre 2011.

---

Christophe Evans est sociologue au service des études et de la recherche de la Bibliothèque publique d'information. Il a récemment dirigé le volume collectif *Lectures et lecteurs à l'heure d'Internet : livre, presse, bibliothèques* (Éd. du Cercle de la librairie, 2011) auquel ont également contribué Olivier Donnat et Jean-François Barbier-Bouvet.

---

Cette question de l'utilité des bibliothèques, je serais tenté de la resituer dans un contexte plus large. Celui de l'offre pour commencer, en particulier de l'offre d'équipements ou de services innovants, et celui de la demande actuelle ou, plutôt, des différentes formes de demande. Quelles sont les attentes des publics au juste, et notamment des publics jeunes ? Comment les bibliothèques sont-elles concrètement utilisées de nos jours, à une époque caractérisée – outre la concurrence du Web 2.0 – par le recul de la population des gros lecteurs de livres et la crise des institutions culturelles ? Les mutations auxquelles nous assistons, si elles sont indiscutablement amplifiées et accélérées par Internet, ne datent pas du surgissement de ce nouveau média. Raisonner à partir de cet unique point d'ancrage n'est donc pas souhaitable. Les bibliothèques contemporaines font l'objet d'attentes en termes de modernité et de connexion, mais également en termes de déconnexion. Nombreux sont les usagers qui les utilisent pour s'extraire de l'agitation ambiante et profiter de leur cadre de travail normé. Elles peuvent demeurer d'actualité du fait de leur relative inactualité et conserver, peut-être, un intérêt en tant qu'institutions de la culture à l'heure de la désinstitutionnalisation des pratiques culturelles.

*Bibliothèques traditionnelles  
et bibliothèques hybrides*

Une première esquisse de réponse à la question de l'évolution du rapport aux bibliothèques consiste à mettre l'accent sur les baisses de fréquentation enregistrées ici ou là – en France comme à l'étranger – et à pointer le recul des pratiques de consultation sur place et d'emprunt de documents. C'est en effet le cœur même des missions traditionnelles des établissements qui

est affecté par les changements actuels, quel que soit d'ailleurs le type des bibliothèques concernées : municipales, universitaires, spécialisées, grands établissements<sup>4</sup>. Le spectre de la bibliothèque désertée ou fréquentée par un cercle très restreint d'usagers conduit aujourd'hui, non sans risque, certains décideurs à réduire la voilure (réduction des budgets d'acquisition, abandons des projets de rénovation et de construction, etc.). Une autre attitude, *a priori* plus productive, consiste à anticiper le développement de l'usage des ressources numériques et, notamment, des services en ligne. Si les bibliothèques ont en effet abordé le territoire numérique depuis un certain temps déjà, en proposant toute une palette de ressources électroniques sur place (catalogues informatisés, documents numérisés, ordinateurs et autres supports numériques en accès libre, wifi), elles investissent depuis peu ce même territoire dématérialisé « hors les murs » – au risque d'accélérer leur obsolescence en tant qu'espaces physiques. C'est le principe de ce que l'on appelle aujourd'hui la bibliothèque hybride : une institution physique qui propose des ressources traditionnelles et des services numériques sur place, doublée d'une bibliothèque virtuelle. Celle-ci est accessible en permanence et occupe la Toile pour s'y afficher et diffuser de nouvelles offres : services de réponses en ligne, vidéos à la demande, expositions virtuelles, etc.

L'impact de ces nouveaux services en ligne est pour le moment difficile à mesurer. Ils demandent un peu de temps pour gagner en visibilité et prendre racine. Il convient en outre

4. Sans qu'elle soit exemplaire à proprement parler, étant donné ses caractéristiques particulières, la Bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Pompidou a enregistré une baisse de près de 20 % de ses entrées quotidiennes moyennes de 2002 à 2011. 74 % des visiteurs de cet établissement déclaraient y consulter des livres en 1995, ils n'étaient plus que 56 % en 2009.

qu'une culture statistique commune se développe en la matière afin de les étudier ; ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui, comme le montre le retard pris pour le recueil et l'analyse des données de consultation sur place et à distance des périodiques électroniques à l'université. Les controverses que suscite parfois le développement des services numériques parmi les bibliothécaires ne rencontrent pas beaucoup d'échos au sein du grand public ou de la communauté universitaire. Pourtant, les changements en cours me semblent plus importants que la simple transformation des bibliothèques en médiathèques au siècle dernier. Au-delà du principe de l'institution hybride déjà évoqué, on voit même apparaître aujourd'hui des projets qui misent sur une régénération complète du modèle traditionnel : bibliothèque « troisième lieu », inspirée des Pays-Bas, que certaines villes françaises comme Angoulême ou Thionville souhaitent adopter ; « learning centres », inspirés du monde anglo-saxon, qui servent de socle à la programmation de nouvelles bibliothèques universitaires telles que Lille-I ou la fondation Condorcet Paris-Dauphine<sup>5</sup>. Comme on va tenter de le montrer, l'opposition bipolaire entre l'ancien (collections imprimées, espaces traditionnels réglementés, politique de l'offre), nécessairement dépassé, et le nouveau (services innovants, espaces différenciés parfois permissifs, services numériques à distance, logique de flux et politique de la demande), systématiquement porteur d'avenir, est cependant discutable.

*Des espaces culturels  
publics en ligne*

La présence des bibliothèques sur Internet, quels que soient leur statut et, parfois, leur taille, relève désormais de l'évidence. Sites web, profils

sur Facebook, fils d'actualité sur Twitter, blogs spécialisés : les initiatives ne manquent pas. Peut-on dire pour autant que les établissements physiques renouvellent leur public de cette façon ? La mise en service d'un site web bien référencé tend mécaniquement à augmenter le nombre cumulé de visites, sur place et à distance. Le site Internet de la BPI a reçu ainsi près de 700 000 visiteurs uniques en 2009, alors que la bibliothèque enregistrait la même année 1,4 million d'entrées à ses portes. On voit que le niveau de fréquentation en ligne est assez élevé pour un établissement de cette taille qui profite d'une forte notoriété et d'une bonne visibilité (c'est le cas de la plupart des bibliothèques des grandes villes et des grandes universités, rarement des établissements plus modestes). Ce type de données brutes ne permet toutefois pas de conclure à l'élargissement ou à la diversification des publics. Une enquête en ligne réalisée auprès des visiteurs du site Internet de la BPI a montré, en effet, que sept personnes interrogées sur dix déclaraient avoir déjà fréquenté l'établissement « en dur », et que près de six internautes sur dix utiliseraient par ailleurs son site web afin de préparer leur visite sur place. La bibliothèque en ligne, dans ce cas, apparaît surtout comme un prolongement de la bibliothèque physique plutôt que comme une instance susceptible de la régénérer ou de la remplacer. On retrouve ce principe de continuité pour certaines bibliothèques municipales, lesquelles permettent à leurs abonnés la

5. Partant sur la qualité des espaces, la convivialité, la facilité d'accès, ces concepts innovants proposent des services jusque-là peu développés : espaces de restauration, logiques de privatisation des lieux, services individualisés. Le « troisième lieu » est un espace public à la croisée des dimensions privées (le foyer) et semi-publics (le monde du travail) ; le « learning centre », outre ses collections, est un espace tourné vers les activités d'apprentissage, d'enseignement et d'entraînement (*learning, teaching, training*).

gestion en ligne des emprunts de documents : réservation et prolongation. Pour les bibliothèques universitaires ou pour un établissement tel que la Bibliothèque nationale de France, en revanche, la question ne se pose déjà plus dans les mêmes termes. En ce qui les concerne, on a toutes les raisons de penser, en effet, que l'accès en ligne d'une offre volumineuse de documentation électronique (les périodiques scientifiques des bibliothèques universitaires et les documents patrimoniaux numérisés de la BNF) permet de faire l'économie des visites sur place.

Les enquêtes portant sur les usagers de Gallica (le site de ressources patrimoniales numérisées accessibles en ligne de la BNF) ou sur ceux du Guichet du savoir (le site de réponse à distance de la Bibliothèque municipale de Lyon) ont justement montré que la structure des publics en ligne pouvait dans certains cas différer de celle des publics sur site. Les hommes, par exemple, sont beaucoup mieux représentés dans le premier cas (au point d'être majoritaires pour Gallica), la moyenne d'âge des usagers-internautes est en outre plus élevée et les catégories sociales sont un peu plus diversifiées. Ce type de constat est bien évidemment spécifique aux très grands établissements qui rayonnent déjà auprès d'une large audience. Si Internet facilite fortement les accès et la fréquentation anonyme, la pratique assidue d'une bibliothèque en ligne n'en demeure pas moins une pratique culturelle qui est associée à certains déterminismes sociaux : le niveau de diplôme, l'engagement dans les pratiques de lecture, pour ne prendre que ces deux exemples. Il faut ajouter que les bibliothèques, d'une manière générale, ne semblent pas faire l'objet d'attentes fortes de la part des internautes en ce qui concerne leur présence sur la Toile, excepté pour des demandes de contenus – œuvres intégrales, bases de données en ligne – qu'elles sont

incapables de satisfaire pour le grand public faute d'environnement juridique ou économique adapté. Les établissements peinent ainsi à trouver leurs marques sur les réseaux sociaux numériques (Facebook, Twitter), ou dans l'univers des blogs, alors qu'ils sont nombreux aujourd'hui à investir ces nouveaux eldorados. Comment les bibliothèques peuvent-elles jouer facilement un rôle au cœur du Web 2.0 – et profiter pleinement en retour de cet investissement – alors que ce territoire numérique a été développé pour relier facilement les individus entre eux *en se passant des institutions* ? Les réseaux sociaux numériques et les sites collaboratifs constituent sans doute une opportunité intéressante pour les bibliothèques, mais ils ne règlent pas comme par magie la question de la visibilité, celle de la médiation et celle de la légitimité (notamment la légitimité à être présent et prescriptif dans un tel espace). On peut poser le problème autrement : une institution publique à vocation culturelle (scientifique pour les bibliothèques universitaires) peut-elle fonctionner durablement sans verticalité, c'est-à-dire en se plaçant au même niveau que des individus ou d'autres instances collectives : communautés d'internautes, entreprises commerciales, associations ? Des expériences sont tentées aujourd'hui dans ce domaine. C'est le cas, par exemple, avec un moteur de recherche sensitif tel que CultureWok au sein duquel des bibliothèques, en association avec des librairies et des internautes, participent à une entreprise originale de sélection et de prescription de biens culturels (livres, films, jeux vidéo, etc.). Il s'agit plus précisément de prescription indirecte puisque c'est l'utilisateur lui-même qui crée des réponses à ses requêtes à l'aide de curseurs qu'il positionne sur des critères plus ou moins rationnels : des genres livresques, par exemple, mais également

des registres subjectifs tels que « décalé », « grisant », « dense ». Il est difficile toutefois de dire pour le moment quel type de retombées cette initiative peut entraîner sur Internet ; à moins de valoriser qualitativement et quantitativement le travail réalisé dans l'intérêt général, ce que malheureusement les politiques d'évaluation publique n'incitent pas vraiment à faire : les bibliothèques universitaires développent des services en direction d'un public essentiellement limité au campus, les bibliothèques municipales s'adressent prioritairement aux résidents *intra-muros* (en dehors des frontières municipales ou intercommunales, les tarifs d'abonnement s'envolent), les grands établissements eux-mêmes se lancent dans des politiques de fidélisation du public.

*Des espaces culturels publics  
de déconnexion*

Si, comme on l'a vu, certaines fonctions traditionnelles des bibliothèques tendent à décroître, d'autres paraissent consolidées. C'est le cas notamment des motifs de visite qui consistent à profiter du lieu, en y passant parfois beaucoup de temps<sup>6</sup>, et surtout des pratiques de travail sur place (sans que l'on ait nécessairement recours aux collections ou aux services offerts). Ces usages ne sont pas nouveaux en soi, ils sont vieux comme les bibliothèques. Ce qui paraît surprenant, c'est leur développement récent, notamment parmi des publics lycéens et étudiants, que l'on sait massivement connectés à Internet, et que l'on s'attendait presque à voir désertier en masse les équipements de lecture publique. « Avoir travaillé en bibliothèque municipale sur ses propres documents au cours de l'année » est ainsi une modalité de visite dont le poids a triplé entre 1997 et 2005, passant de 11 % à 32 % des

usagers des bibliothèques municipales âgés de 15 ans et plus (c'est même le cas de 61 % des 15-24 ans)<sup>7</sup>. Une autre enquête longitudinale récente ayant permis de suivre de 2002 à 2008 un panel d'enfants et d'adolescents interrogés tous les deux ans a par ailleurs montré que, si le taux de fréquentation des bibliothèques était divisé par deux entre l'âge de 11 ans et l'âge de 17 ans (passant de 45 % à 21 %), le pourcentage de ceux qui continuaient à fréquenter une bibliothèque et qui déclaraient y faire leurs devoirs était, quant à lui, multiplié par six dans le même intervalle (8,5 % à 11 ans et 51 % à 17 ans)<sup>8</sup>.

La saisonnalité de ces pratiques juvéniles est caractéristique : elles sont très visibles avant l'été dans les grandes bibliothèques, au moment des révisions pour le bac, et elles sont courantes dans les bibliothèques universitaires en période d'examen, du moins pour certaines filières<sup>9</sup>. Ces modalités d'appropriation des bibliothèques concernent cependant moins la dimension culturelle, scientifique, ou même ludique de ces équipements que leur côté « laborieux ». On pourrait dès lors conclure à un appauvrissement ou une dénaturation des fonctions traditionnelles (donner accès à des contenus, des œuvres, etc.). Ce serait une erreur. Il est intéressant, au contraire, de relever que ceux que les spécialistes qualifient parfois de « génération désencadrée » – des jeunes

6. Si la fréquentation est en baisse, les durées moyennes de visite sont en hausse dans certains contextes : c'est ce qui explique ainsi que la BPI demeure saturée malgré l'érosion du nombre d'entrées.

7. Enquête Crédoc 2005 citée.

8. Sylvie Octobre, Christine Détéz, Pierre Mercklé et Nathalie Berthomier, *L'Enfance des loisirs*, DEPS-Ministère de la Culture et de la Communication, La Documentation française, 2010.

9. De nombreuses enquêtes ont montré que la filière exerçait une influence plus forte que l'origine sociale : les étudiants les plus assidus en bibliothèque sont ceux des classes préparatoires aux grandes écoles et ceux des filières littéraires et sciences humaines.

gens fortement individualisés, socialisés en dehors des cadres traditionnels de l'autorité – sont précisément en recherche de structures collectives quand il s'agit de produire un effort intellectuel personnel. La bibliothèque est alors sélectionnée pour l'environnement normatif qu'elle procure : c'est un lieu culturel ordonné et réglé, qui offre un espace stimulant de travail (je précise que ce sont les lycéens et étudiants interrogés en entretien qui font cette analyse). À la différence du temps scolaire ou universitaire rythmé par les cours obligatoires, la fréquentation de la bibliothèque est une contrainte que l'on s'impose soi-même. On se force alors à rester en place plus ou moins longtemps assis à une table de travail ; ce qui, pour beaucoup, est très difficile à réaliser au domicile, voire impossible faute d'habitude ou de contexte favorable. En comparaison avec les usages numériques émergents évoqués plus haut, ces comportements témoignent d'une sorte de vision « traditionnelle » des bibliothèques : des espaces silencieux réservés à des pratiques sérieuses sinon pénibles. Les nombreux entretiens réalisés à la BPI auprès des jeunes « séjournateurs » montrent bien que la bibliothèque est indissociable pour eux de ses collections, ses espaces, ses publics et son ambiance : c'est un tout qui fait sens, quand bien même l'usage des collections et ressources est pour certains assez limité, voire inexistant (les collections imprimées comme les ressources électroniques).

Espaces de connexion, les bibliothèques contemporaines sont donc également appréciées pour les possibilités de déconnexion qu'elles autorisent. Elles permettent de rester concentré en tenant à distance les sources de distraction et de parasitage auxquelles l'individu moderne est soumis en permanence : agitation urbaine, flux d'informations en continu. Suffisamment per-

missives pour certaines d'entre elles au dire même des usagers, leur fréquentation n'est cependant pas envisagée comme une retraite ou une forme de réclusion temporaire : on y vient avec ses amis, on voit et croise du monde, le téléphone portable reste activé et l'ordinateur personnel connecté au wifi. Les enquêtes réalisées à la BPI et dans certaines bibliothèques universitaires montrent toutefois que, même s'il est possible de rester connecté en permanence avec les supports numériques nomades, les usagers évitent en général au cours de leur séjour de (trop) dériver sur les réseaux sociaux ou sur les applications ludiques. Preuve que le cadre exerce bien une influence sur les usages. C'est aussi, pour terminer, un principe de transformation de soi qui est mis en avant dans les discours des fréquentants assidus : transformation en travailleur intellectuel, en chercheur, en écrivain ou en simple lecteur. Nombreuses sont les personnes inscrites de fraîche date à l'université qui laissent ainsi entendre que la bibliothèque universitaire, en tant qu'espace symbolique, participe à l'apprentissage du « métier d'étudiant », pour reprendre une formule d'Alain Coulon. Comme Internet et le Web 2.0, mais dans le monde matériel cette fois, la bibliothèque apparaît par conséquent, elle aussi, comme un espace possible de production de soi. Nous sommes loin ici de l'idée d'un rejet total de l'institution traditionnelle, sachant que c'est bien son cadre culturel, normé, silencieux et laborieux qui est alors valorisé, du moins à certaines périodes spécifiques et pour certains publics.

#### *Connexion et déconnexion*

Le numérique, Internet et les réseaux sociaux ne sont sans doute pas les fossoyeurs des bibliothèques, pas plus que leurs sauveurs ultimes.

L'avenir de ces institutions publiques peut se concevoir encore à partir d'espaces incarnés et de collections de documents (notamment livresques). Il faut préciser cependant, contrairement au parti pris jusqu'à maintenant dans cet article, que les questions abordées ici ne se posent pas tout à fait de la même façon sur tous les terrains. Les effets de statut des bibliothèques sont à prendre en compte mais aussi, et surtout, ceux qui sont liés à la taille des équipements, de même que la question des publics desservis. À l'échelle d'une petite bibliothèque-relais alimentée par une bibliothèque départementale de prêt et située dans un environnement semi-rural, le raisonnement ne sera pas entièrement le même. En dessous d'une taille critique, *a fortiori* si l'offre de collection est essentiellement livresque et l'amplitude horaire d'ouverture réduite, les petits équipements ne sont de fait généralement pas

diants. Quoi qu'il en soit, l'attention portée ici à certains usages actuels des bibliothèques montre bien que ces établissements possèdent tous des propriétés sociales intéressantes à notre époque. Ce sont en effet des lieux publics ouverts qui tentent de rendre accessible au plus grand nombre une offre de nature culturelle et informationnelle. Espaces de connexion (à soi-même, aux autres, aux contenus matériels et dématérialisés, sur place et en ligne), ce sont également des espaces de déconnexion et, parfois, de décélération : un atout important à l'heure de l'accélération des rythmes sociaux<sup>10</sup> et de la connexion permanente.

*Christophe Evans.*

10. Hartmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps*, La Découverte, 2010.